

7-Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**DU GRAND GUERET**

**Extrait**

**du registre des délibérations**

L'an deux mille vingt-trois, seize novembre à quatorze heures trente, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Auditorium de la Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

**Convocation envoyée le :** 10/11/2023

**Etaient présents :** M. Guy ROUCHON, Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, M. Thierry DUBOSCLARD, M. Michel PASTY, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Fahousia HOUMADI, M. Henri LECLERE, Mme Claire MORY, M. Christophe MOUTAUD, M. Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, M. François VALLES, M. Dominique VALLIERE, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Jacques VELGHE, M. François BARNAUD, M. Alain CLEDIERE, M. Michel SAUVAGE, M. Patrick ROUGEOT, Mme Michèle ELIE, M. Eric BODEAU, M. Patrick GUERIDE, M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Philippe BAYOL, Mme Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, M. Pierre AUGER, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

**Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote :** Mme Marie-Line GEOFFRE à Mme Claire MORY, M. Benoît LASCOUX à M. Eric CORREIA, M. M. Jean-Pierre LECRIVAIN à Mme Marie-France DALOT, Mme Corinne COMMERNAT à M. François BARNAUD, Mme Patricia GODARD à M. Pierre AUGER, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHOZZINI à M. Jean-Luc MARTIAL

**Etaient excusés :** Mme Mireille FAYARD, Mme Olivia BOULANGER, Mme Sylvie BOURDIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Marie-Françoise FOURNIER, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, M. Guillaume VIENNOIS, Mme Ludivine CHATENET, Mme Célia BOIRON, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD

**Nombre de membres en exercice :** 55

**Nombre de membres présents :** 38

**Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote :** 6

**Nombre de membres excusés :** 11

**Nombre de membres absents :** /

**Nombre de membres ne participants pas au vote :** /

**Nombre de membres votants :** 44

**Secrétaire de séance :** Alex AUCOUTURIER

**DELIBERATION SUR L'ENGAGEMENT FINANCIER - TRAVAUX POUR LA MISE EN PLACE DES COMPTEURS GENERAUX ET DE SECTORISATION AVEC TELEGESTION – ANZEME, ST FIEL, JOUILLAT**

**Rapporteur :** M. Jacques VELGHE

La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret a notifié l'étude de diagnostic des réseaux d'eau potable, pour les communes de St Fiel, Anzème et Jouillat, les communes faisant partie du syndicat de la Vallée de la Creuse.

Accusé de réception en préfecture  
023-200034825-20231116-282-23-DE  
Date de réception : 20/11/2023

7-Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

Le bureau d'études VRD'eau Conseils a été retenu pour la réalisation de cette étude diagnostic. Actuellement, il existe 19 compteurs sur les trois collectivités qui correspondent à des compteurs de distribution, de sectorisation et de vente d'eau en gros avec les collectivités limitrophes.

De nouveaux compteurs de vente d'eau en gros doivent être installés afin de comptabiliser l'eau transitant entre l'Agglomération du Grand Guéret et le syndicat de la Vallée de la Creuse.

De plus, quelques compteurs de sectorisation supplémentaires seront mis en place pour améliorer la recherche des fuites sur des linéaires importants de canalisations. La pose de ces compteurs sera réalisée avec de la télégestion qui permettra la réalisation de mesures précises sur le réseau afin de localiser les zones de fuites et donc leurs recherches d'une part, mais aussi, gérer le réseau d'eau potable en « temps réel », et enregistrer l'historique du réseau.

Pour répondre à cette demande, il a été décidé de mettre en place au total 12 compteurs de sectorisation.

La subvention possible pour le financement des installations de ces compteurs est de 70% du montant des travaux pour l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et de 10% pour le Conseil Départemental de la Creuse.

Ci-dessous le plan de financement pour cette opération.

RESSOURCES	Type d'aide	Montant prévisionnel de l'aide	Taux	Obtention financement		Imputation
				Date demande	Date décision	
EUROPE (FEDER, FEADER)						
ETAT : DETR						
CONSEIL RÉGIONAL						
CONSEIL DÉPARTEMENTAL		15 330,24€	10%	26/09/2023		40010 Ligne 13 Nature 1313
AGENCE DE L'EAU		10 7311,68€	70%	26/09/2023		40010 Ligne 13 Nature 3111
TOTAL DES subventions publiques		122 641,92€	80%			

7-Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

			Ligne budgétaire
Autofinancement	30 660,48€	20%	40010 Nature 2175
dont emprunt			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>153 302,40€</b>	<b>100%</b>	

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité décident :

- D'engager financièrement les travaux de sectorisation sur les communes d'Anzème, St Fiel et Jouillat
- D'autoriser la réalisation des démarches de demandes de subventions
- D'autoriser M. le Président à signer tout document afférent à cet accord et tous les actes liés présent engagement.

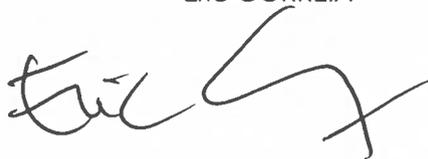
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

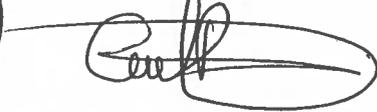
Le Président

Eric CORREIA



Le secrétaire de séance

Alex AUCOUTURIER





Accusé de réception en préfecture  
023-200034825-20231116-282-23-DE  
Date de réception préfecture : 24/11/2023